



13:15

Alger : Perturbation de l'alimentation en eau potable à partir du

dimanche



12:40

UEFA Champions League : Tirage au sort des quarts de final



11:05

LSA DIRECT : Rachid Sekak, expert en finances en direct avec Tarek Hafid

Vous êtes sur : [Accueil](#) » [flash](#) » «Les Algériens bloqués à Roissy informés de l'annulation de leur billet »

Rubrique Flash

Ambassade d'Algérie à Paris

«Les Algériens bloqués à Roissy informés de l'annulation de leur billet »



Publié par **LSA**
le 18.03.2021, 19h39
616 lectures



Les Algériens résidant en Grande-Bretagne et bloqués depuis le 27 février en zone internationale de l'aéroport Paris Roissy Charles-de-Gaulles ont été informés, avant leur arrivée en France, de l'annulation de leur billet d'avion Paris-Alger, suite à l'apparition du variant anglais de la Covid-19 en Algérie, indique jeudi l'ambassade d'Algérie à Paris dans un communiqué.

"Suite à la détection en Algérie, le 25 février 2021, de cas du variant anglais de la Covid-19, les personnes concernées au nombre de 27 (dont des enfants) ont été saisies individuellement par l'agence d'Air Algérie à Londres, les informant de l'annulation de leur billet d'avion Paris-Alger", fait savoir l'ambassade d'Algérie, précisant que "en dépit de cette notification, ils ont tenu à se déplacer à Paris les 27 et 28 février 2021".

La représentation diplomatique algérienne indique également que "le consul d'Algérie à Créteil, en présence du représentant d'Air Algérie à Paris, a rencontré à plusieurs reprises, depuis le 2 mars 2021, certains membres de ce groupe pour échanger sur leur situation et la nécessité de retourner à leurs lieux de résidence en attendant la réouverture des frontières". Il leur a été alors expliqué, poursuit la même source, que "la décision des pouvoirs publics algériens de fermer les frontières jusqu'à nouvel ordre a été actée en Conseil des ministres du 28 février 2021 et, par conséquent, dès lors, aucune dérogation ne pouvait être accordée".

Devant cette situation, assure l'ambassade d'Algérie en France, la compagnie aérienne nationale a affiché sa disponibilité à "prendre en charge les billets de retour vers leurs lieux de résidence, payer les frais des tests PCR, rembourser leur billet Londres-Paris, prendre en charge l'excédent de bagages" et s'est également engagée à "prendre en charge les frais d'hôtel le temps d'organiser leur retour". "Malgré les propositions faites leur garantissant le retour vers

Le Soir
D'ALGERIE
Quotidien indépendant

ÉMISSION ANIMÉE PAR TAREK HAFID

LSA DIRECT

Reçoit, ce jeudi 18 mars 2021, Rachid Sekak, expert en finances et directeur de la Société de conseils stratégiques SL Finances.

EN DIRECT À 9H30 sur notre page Facebook Le Soir d'Algérie

outre que la compagnie Air Algérie "a pris en charge, durant 15 jours, les frais de restauration et autres, en espérant que ces passagers établis en Grande-Bretagne reviennent à la raison, comprenant ainsi les efforts déployés par l'Etat algérien en vue de lutter contre le fléau de la contamination".

L'ambassade d'Algérie en France a rappelé que les vols organisés par Air Algérie sont des "vols de rapatriement et non de vols commerciaux, destinés aux titulaires de passeport délivré en Algérie, revêtu d'un visa touristique et en possession d'un test PCR".

La représentation diplomatique algérienne a également rappelé que "l'Etat a pris soins de traiter certains cas (décès, maladie, étudiants en fin de séjour à l'étranger, etc...) avec toute l'ouverture humaine indispensable en pareille situation, tout comme il l'avait fait dès l'apparition de la pandémie en programmant des vols et des traversées maritimes de rapatriement allant jusqu'à prendre en charge les séjours de confinement pour des milliers de personnes dans la plupart des grands hôtels du pays".

APS

Quotidien indépendant

ÉMISSION ANIMÉE PAR TAREK HAFID

LSA DIRECT

Reçoit, ce jeudi 18 mars 2021, Rachid Sekak, expert en finances et directeur de la Société de conseil stratégiques SL Finances.

EN DIRECT À 9H30 sur notre page Facebook Le Soir d'Algérie



CHRONIQUE DU JOUR



Les choses de la vie

Maâmar Farah - 18/03/2021

Tebboune, été 2017

Voilà ce que j'écrivais dans mon billet du 10 mai 2015 : «Les "débats" stériles qui s'éloignent de

Les + populaires de la semaine

- Actualités 11:00 | 17-03-2021
FRONTIÈRE ALGÉRO-MAROCAINE
Le mystère de Ksar-el-Ardja
Des agriculteurs marocains, installés depuis plusieurs années sur des terres agricoles situées sur le territoire algérien, affirment avoir été sommés, par les autorités de la wilaya de Béchar, de quitter les lieux avant le jeudi 18 mars. C'est une bien étrange affaire
- Constances 11:00 | 15-03-2021
Mahrez, Bouchra et le bisou de Dieu
Encore une histoire de bisou qui enfièvre le pays dans ses espaces virtuels. D'abord cette question qui
- Péricoop 11:00 | 18-03-2
«Rahmet Rabi» est d
- Actualités 11:00 | 17-03-2
Abdelaziz Medjahed ac
«Le Maroc mène une l'Algérie»
- Soit dit en passant 11:00
On devient quoi qua apatride ?

NOS ARCHIVES

Toutes les anciennes éditions du site

Sélectionner une date <<

DERNIÈRE EDITION PDF

Toutes les anciennes éditions PDF du site

Sélectionner une date <<



Tél : 021 67.06.58 - 021 67.06.51 Fax: 021 67.06.75
1, Rue Bachir Attar Place du 1er -Mai- Alger

© www.lesoirdalgerie.com

Le Soir
D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

ÉMISSION
ANIMÉE
PAR TAREK
HAFID

**LSA
DIRECT**

Reçoit, ce jeudi 18 mars 2021,
Rachid Sekak, expert en finances
et directeur de la Société de conse
stratégiques SL Finances.

EN DIRECT À 9H30
sur notre page Facebook
Le Soir d'Algérie